

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE  
ADMINISTRATION ET CITOYENNETÉ

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Hôtel de Ville  
Place Jean Delvainquière  
BP 30109 – 59393  
Wattrelos Cedex

## ARRÊTÉ

Nous, Maire de la Ville de Wattrelos,

Vu l'article R 2122 – 10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle ;

Vu le décret n°2017-889 du 6 mai 2017 relatif au transfert susvisé ;

Vu le décret n°2017-890 du 6 mai 2017 relatif à l'Etat-Civil ;

Considérant que le Maire peut déléguer à des fonctionnaires titulaires les fonctions en tant qu'Officier de l'Etat-Civil sauf celles prévues à l'article 75 du Code Civil ;

Considérant que cette délégation doit permettre d'assurer un fonctionnement plus facile des services ;

Considérant les mouvements de personnel au sein de la direction ;

## ARRÊTONS

ARTICLE 1<sup>er</sup> – A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, **Monsieur Axel CESARINA** est délégué pour :

- La réalisation de l'audition commune ou des entretiens séparés, préalables au mariage ou à sa transcription ;
- La réception des déclarations de naissance, de décès, d'enfants sans vie, de reconnaissance d'enfants, de déclaration parentale conjointe, de changement de nom de l'enfant, du consentement de l'enfant de plus de treize ans à son changement de nom, du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation ;
- La réception des demandes de changement de prénom, d'adjonction, de suppression ou de modification de l'ordre des prénoms telle que prévue par l'article 60 du Code Civil ;
- La réception des demandes de changement de nom en vue de porter le nom acquis dans un autre Etat telle que prévue par l'article L 64-3-1 du Code Civil ;
- La transcription en marge, la mention en marge de tous actes ou jugements sur les registres de l'Etat-Civil ;
- Dresser les actes relatifs aux déclarations ci-dessus ;
- L'enregistrement des déclarations des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité ainsi que toutes les mesures de publicité transcription et mention en marge nécessaires ;
- La délivrance de toutes copies, et extraits, quelle que soit la nature des actes ;
- La mise en œuvre de la procédure de vérification prévue par les dispositions du chapitre II du décret n°2017-890 du 6 mai 2017.

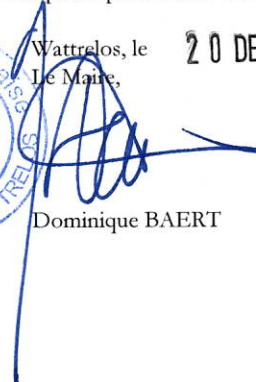
ARTICLE 2 – Cette délégation de signature s'exerce sous le contrôle et la responsabilité du Maire.

**ARTICLE 3** – Cet arrêté sera transmis au Préfet et au Procureur de la République près du Tribunal Judiciaire de Lille.

**ARTICLE 4** – Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié sur le site internet de la commune.

**Le présent arrêté, rendu exécutoire peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lille dans les 2 mois suivant sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).**

Acte certifié exécutoire de plein droit en application de la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Wattrelos, le 20 DEC. 2025  
Le Maire,  
  
Dominique BAERT

Fait à Wattrelos, le 18 décembre 2025  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire  
  
Dominique BAERT

**Monsieur Axel CESARINA**  
Notifié le